

Conseil Communautaire du 12 octobre 2023 Salle Bernadou à Villemur sur Tarn

Extrait du registre des délibérations

REÇU EN PREFECTURE le 26/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-243100773-20231012-2023_119-DE

Délibération 2023-119

Petite Enfance: Accord de principe – Crèche de Buzet

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 octobre 2023.

-							1
ν	α	771	C	m	\sim	n.	re
	u			\mathbf{v}	u		

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric, Mme MONCERET Mylène				
Bondigoux	M. ROUX Didier				
Buzet sur Tarn	M. ASSIE Julien, M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles				
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle				
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry				
Le Born	M. SABATIER Robert				
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis				
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel				
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme FOLLEROT Danielle, Mme PREGNO Agnès, M. SANTOUL Michel				

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aäli a donné pouvoir à Mme LAVAL Carole Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme PREGNO Agnès M. MICHELOT Jean-Michel a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Georges M. REGIS Daniel a donné pouvoir à M. DUMOULIN Jean-Marc

Conseillers absents

M. BRAGAGNOLO Patrice

Secrétaire de séance

Mme Danielle FOLLEROT

REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-031-243100773-20231012-2023_119-DE

Délibération 2023-119

Exposé

Une crèche devrait être construite sur la commune de Buzet sur Tarn. Cette crèche sera confiée à la société BABILOU. Compte-tenu du développement du secteur Est de la communauté de Communes il est envisagé de prendre des berceaux supplémentaires.

Après consultation BABILOU émet la meilleure offre ; 12 berceaux sur 5 ans pour un montant de 10 800€ TTC par berceau.

L'ouverture de la structure est prévue en janvier 2025.

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'approuver le principe d'une convention avec Babilou, aux conditions listées supra;
- De dire que cette convention sera présentée au Conseil pour approbation;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Résultats du vote

Votants - 30 | Pour - 30 | Contre - 00 | Abstention - 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance, Mme. Danielle FOLLEROT

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées,

Le 2 6 OCT, 2023

VAL' AÏGO

Pour extrait conforme, Le Président, M. Jean-Marc DUMOULIN